

Pour évoluer dans l'eau en toute sécurité

OPÉRATION  
**Savoir Nager**

> Dispositif "Été 2008"

Parce que nager est un savoir élémentaire, l'opération "Savoir Nager" a pour objectif de permettre à tous les enfants de 7 à 12 ans d'évoluer dans l'eau en toute sécurité.

Lancement d'un programme d'apprentissage de la natation :

- Dans plus de 100 piscines réparties sur toute la France.
- Des cours collectifs d'apprentissage gratuits (hors frais d'assurance).
- 20 séances d'apprentissage d'une heure.
- Passage du diplôme "Savoir Nager".



POUR PLUS D'INFORMATIONS  
CONSULTEZ LES SITES

[www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr) et [www.ffnotation.fr](http://www.ffnotation.fr)

**BILAN**

**OPERATION  
SAVOIR NAGER**

**EDITION 2008**

Ce document est réalisé sur la base des bilans locaux des organisateurs et éducateurs/animateurs des sites Savoir-Nager pour la saison estivale 2008.

Ce bilan est présenté par l'équipe du département Développement de la Fédération Française de Natation :

- Monsieur GASTOU Patrick, Directeur Technique National Adjoint, responsable des secteurs Développement et Formation de la FFN.
- Monsieur HAMELIN Vincent, chargé du département Développement.
- Monsieur ZEKPA Ossabou, assistant au sein du département Développement.

En étroite collaboration avec :

- Madame HAMON Gaëlle, chargée du département Formation.
- Madame RENON Sylvie, assistante au sein du département Formation

# PREAMBULE

---

« Savoir-Nager » est un véritable enjeu de société. Cela induit un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques existantes disponibles pour les enfants, Natation, bien sûr, mais aussi nautiques (voile, plongée, canoë, jeux d'eau, etc....).

Ainsi, l'enseignement de la natation est devenu un impératif de sécurité individuelle et collective, notamment au regard du fort développement des activités physiques de pleine nature (36 millions de français pratiquent une activité de pleine nature ; SPORTLAB, 2001) et un taux de pratique estivale élevé avec plus de 36 % des français qui déclarent pratiquer une activité aquatique pendant l'été (AFIT, 1999).

Une enquête réalisée sur des élèves à l'entrée en sixième a démontré, à l'issue de tests, que près d'un enfant sur deux ne savait pas nager, dès lors que les élèves devaient faire des parcours sous l'eau. D'autre part, l'enquête épidémiologique des Noyades 2006 de l'Institut de Veille Sanitaire révélait 1 539 noyades dont 1 207 noyades accidentelles ; parmi lesquels près de 350 enfants de moins de 12 ans et dont 54 sont décédés.

Dans cette conjoncture, le lundi 28 avril 2008, Monsieur Bernard LAPORTE Secrétaire d'Etat aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie Associative annonçait l'organisation d'une opération « Savoir-Nager » sur la période de juillet et août 2008, en partenariat avec la Fédération Française de Natation.

L'enjeu de cette opération était d'offrir aux enfants le bagage essentiel qui leur permette de pratiquer des activités aquatiques en toute sécurité, identifié par le test du « Sauv'nage » de l'Ecole de Natation Française. Cette action s'est appuyée sur l'ensemble du réseau de structures de la Fédération Française de Natation : les clubs annuels, les clubs de natation estivale et les sites Nagez Grandeur Nature.

Les collectivités disposant d'une animation estivale ont pu être associées à ce dispositif. Dans le cas présent, elles étaient systématiquement associées à un club FFN support.

# SOMMAIRE

---

## PREMIERE PARTIE

Concept de l'Opération Savoir Nager .....	6
---	---

## DEUXIEME PARTIE

Sites .....	8
Pratiquants .....	12
Activités .....	15
Logistique et matériel .....	16
Emploi et Formation .....	17
Partenariats .....	19
Economie de l'activité .....	20

## TROISIEME PARTIE

Conclusion .....	22
Perspectives .....	24

# PREMIERE PARTIE

---

## RAPPEL SUR L'OPERATION SAVOIR NAGER

# LE CONCEPT DE L'OPERATION SAVOIR NAGER

---

L'enjeu de cette opération était d'offrir aux enfants âgés de 7 à 12 ans le bagage essentiel qui leur permette d'acquérir un savoir nager minimal.

Le club ou la Collectivité devait être en capacité de proposer un apprentissage de la natation pendant les vacances d'été, sur la formule d'un stage d'apprentissage de 20 séances.

Les principes qui régissaient **le concept** :

- **Une séance par jour,**
- **2 créneaux d'une heure de cours par jour,**
- **Minimum 5 jours par semaine,**
- **Groupe de 10 à 12 enfants par stage,**
- **Cours gratuits pour les enfants, hors coût de licence/assurance fixé à 15 euros.**

# DEUXIEME PARTIE

---

## BILAN DE LA SAISON 2008

# LES SITES

---

## NOMBRE DE SITES

Pour l'édition 2008, 62 structures organisatrices ont développé l'opération sur 64 sites Savoir-Nager.

La Fédération Française de Natation a été en relation avec 111 structures qui souhaitent intégrer le dispositif Savoir-Nager.

Pour diverses raisons, plusieurs structures n'ont pas souhaité mettre en place le dispositif ou se sont retirées. (cf : rubrique « difficultés rencontrées »)

## IMPLANTATION DES SITES SUR LE TERRITOIRE

Pour cette première édition 2008, l'opération Savoir-Nager a été développée sur :

REGIONS	DEPARTEMENTS	VILLES
24	45	61

## PRESENTATION DES SITES

	REGION	DEPARTEMENT	VILLE	CLUB FFN SUPPORT
1	ALSACE	BAS-RHIN	STRASBOURG	SOCIETE NAT DE STRASBOURG
2			MUTZIG	AQUATIC CLUB MOLSHEIM MUTZIG
3		HAUT-RHIN	MULHOUSE	MULHOUSE OLYMPIC NATATION
4			CERNAY	SR CERNAY
5	AQUITAINE	DORDOGNE	SARLAT	LES DAUPHINS SARLADAIS.P.P.N.24
6		GIRONDE	SAINT CHRISTOLY DE BLAYE	TALENCE
7			LANGON	C N MARSOUINS DE LANGON
8	AUVERGNE	ALLIER	SAINT GERMAIN DES FOSSES	A.S.C. ST GERMAIN
9		HAUTE-LOIRE	MONISTROL	MONISTROL NATATION
10		PUY DE DOME	CHATEL GUYON	CLUB DE NATATION CHATEL-GUYON
11			MURAT	LEMPDES SPORTS NATATION
12			MONTAIGUT LE BLANC	LEMPDES SPORTS NATATION
13	BOURGOGNE	CÔTE-D'OR	DIJON	ALLIANCE DIJON NATATION
14		NIEVRE	LA CHARITE SUR LOIRE	USCN LA CHARITE
15			LUZY	US LUZY NATATION
16			NEVERS	CLUB NAUTIQUE DE NEVERS
17			YONNE	SENS
18	BRETAGNE	FINISTÈRE	QUIMPER	UNION QUIMPER NATATION
19		MORBIHAN	BAUD	BAUD NATATION
20	CENTRE	CHER	BOURGES	AQUATIC CLUB DE BOURGES
21		LOIRET	MONTARGIS	U.S MUNICIPAL.MONTARGIS
22	CHAMPAGNE-ARDENNE	ARDENNES	VOUZIERES	CLUB NAUTIQUE VOUZINOIS
23	CORSE	HAUTE-CORSE	SOLARO	A.S.C LES RIVES DU TRAVO
24			BASTIA	ASPTT BASTIA NATATION
25			BASTIA	TEAM BASTIA NATATION
26			BASTIA	FUN BELUGA
27	CÔTE D'AZUR	ALPES-MARITIMES	CANNES	CERCLE NAGEURS DE CANNES
28	DAUPHINÉ-SAVOIE	ISÈRE	EYZIN PINET	DAUPHINS D'EYZIN-PINET
29		SAVOIE	AIX LES BAINS	CERCLE DES NAGEURS AIX LES BAINS
30	FRANCHE-COMTÉ	DOUBS	BESANCON	AVENIR NATATION BESANCON
31	GUADELOUPE	GUADELOUPE	LE MOULE	LES DAUPHINS DU MOULE

(Suite)

	REGION	DEPARTEMENT	VILLE	CLUB FFN SUPPORT
32	ILE DE FRANCE	YVELINES	POISSY	CERCLE NAUTIQUE DE POISSY
33		HAUT DE SEINE	NANTERRE	ENTENTE SPORTIVE NANTERRE
34		VAL DE MARNE	VILLECRESNES	CN MARNE CHARENTON
35		VAL D'OISE	EAUBONNE	CL.INTERCOM.SP.N.EAUBONNE
36			SARCELLES	AAS SARCELLES NATATION 95
37	LANGUEDOC-ROUSSILLON	GARD	ASSO.NAUTIQUE ST GILLES	
38		HÉRAULT	SETE	DAUPHINS FC SÈTE
39		PALAVAS LES FLOTS	PALAVAS NATATION SAUVETAGE	
40	LIMOUSIN	CREUSE	ANZEME	CN GUERET
41	LORRAINE	MOSELLE	SARREGUEMINES	CERCLE NAUTIQUE SARREGUEMINES
42		VOSGES	SAINT DIE DES VOSGES	CLUB SAUVETAGE SNR SAINT DIE
43	LYONNAIS	RHONE	LYON	LYON NATATION
44	MIDI-PYRENEES	GERS	L'ISLE JOURDAIN	SPLACH NATATION
45		LOT	BIARS SUR CERE	ENTENTE BRETENOUX-BIARS
46	NORD-PAS-DE-CALAIS	NORD	DUNKERQUE	DUNKERQUE NATATION
47		PAS-DE-CALAIS	BOULOGNE/MER	SWIMMING CLUB BOULOGNE/MER
48			BETHUNE	STADE BETHUNOIS PELICAN CLUB
49	NORMANDIE	CALVADOS	CAEN	ENTENTE NAUTIQUE CAENNAISE
50		MANCHE	HEROUVILLE ST CLAIR	MARSOUINS D'HEROUVILLE
51			GRANVILLE	ESPÉRANCE VAILLANTE GRANVILLE
52	PAYS DE LOIRE	LOIRE-ATLANTIQUE	NANTES	NANTES NATATION PROMOTION
53		MAYENNE	LAVAL	STADE LAVALLOIS WATER POLO
54	PICARDIE	OISE	BEAUVAIS	BEAUVAISIS AQUATIC CLUB
55		SOMME	SENLIS	CERCLE DES NAGEURS SENLIS
56			ABBEVILLE	SPORT.CLUB NAT.ABBEVILLE
57	POITOU-CHARENTES	CHARENTE	BARBEZIEUX	CLUB NAUTIQUE BARBEZIEUX
58		CHARENTE-MARITIME	LA ROCHELLE	CANARDS ROCHELAIS
59			MARENNES	CN MARENNES DE BOURCEFRANC LE CHAPUS
60			SAINT HILLAIRE DE VILLEFRANCHE	NAUTIC CLUB ANGERIEN
61			AULNAY DE SAINTONGE	US AULNAY DE SAINTONGE
62	Vienne	NEUVILLE DU POITOU	CLUB NAUTIQUE NEUVILLOIS	
63	PROVENCE	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	MANOSQUE	E.P. DE MANOSQUE
63 SITES	24 REGIONS	45 DEPARTEMENTS	61 VILLES	62 CLUBS

## NATURE DES STRUCTURES ORGANISATRICES

### *Profil des structures organisatrices :*

TYPE DE STRUCTURES ORGANISATRICES	NOMBRE DE STRUCTURES CONCERNEES	
	2008	%
Clubs annuels	48	77%
Clubs d'été	9	15%
Sites NGN	5	8%
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

Nous observons que la grande majorité des structures organisatrices étaient représentées par des clubs dits annuels, c'est-à-dire qui développent leurs activités durant l'ensemble de la saison sportive.

### *Nature des infrastructures ayant accueilli l'opération Savoir Nager 2008 :*

TYPE D'INFRASTRUCTURES OU DE PLANS D'EAU	NOMBRE DE SITES CONCERNES	%
Piscines couvertes*	30	48%
Piscines découvertes	24	38%
Mer	7	11%
Rivière	1	1,5%
Lac	1	1,5%
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>100%</b>

\* : les piscines découvrables sont classées dans ce type d'équipement.

# LES PRATIQUANTS

## RESULTATS DES SITES

	REGION	DEPARTEMENT	VILLE	CLUB FFN SUPPORT	NOMBRE DE PARTICIPANTS	GENRE		SCEANCES TOTALES REALISEES	JOURS DACTIVITE	
						Féminin	Masculin			
1	ALSACE	BAS-RHIN	STRASBOURG	SOCIETE NAT DE STRASBOURG	17	7	10	233	18	
2			MUTZIG	AQUATIC CLUB MOLSHEIM MUTZIG	42	22	20	713	50	
3		HAUT-RHIN	MULHOUSE	MULHOUSE OLYMPIC NATATION	44	20	24	734	23	
4			CERNAY	SR CERNAY	22	15	7	416	43	
5	AQUITAINE	DORDOGNE	SARLAT	LES DAUPHINS SARLADAIS.P.P.N.24	28	15	13	1428	31	
6		GIRONDE	SAINT CHRISTOLY DE BLAYE	TALENCE	4	1	3	72	36	
7			LANGON	C N MARSOUINS DE LANGON	8	1	7	158	28	
8	AUVERGNE	ALLIER	SAINT GERMAIN DES FOSSES	A.S.C. ST GERMAIN	51	21	30	893	49	
9		HAUTE-LOIRE	MONISTROL	MONISTROL NATATION	16	5	11	294	20	
10		PUY DE DOME	CHATEL GUYON	CLUB DE NATATION CHATEL-GUYON	31	15	16	503	40	
11			MURAT	LEMPDES SPORTS NATATION	18	10	8	377	42	
12			MONTAIGUT LE BLANC	LEMPDES SPORTS NATATION	16	10	6	336	42	
13	BOURGOGNE	CÔTE-D'OR	DIJON	ALLIANCE DIJON NATATION	6	4	2	126	25	
14		NIEVRE	LA CHARITE SUR LOIRE	USCN LA CHARITE	13	7	6	206	28	
15			LUZY	US LUZY NATATION	23	11	12	460	40	
16			NEVERS	CLUB NAUTIQUE DE NEVERS	29	14	15	564	40	
17		YONNE	SENS	SENS NATATION	14	8	6	285	20	
18	BRETAGNE	FINISTÈRE	QUIMPER	UNION QUIMPER NATATION	22	7	15	352	39	
19		MORBIHAN	BAUD	BAUD NATATION	12	3	9	196	20	
20	CENTRE	CHER	BOURGES	AQUATIC CLUB DE BOURGES	12	6	6	115	40	
21		LOIRET	MONTARGIS	U.S MUNICIPAL.MONTARGIS	8	2	6	140	40	
22	CHAMPAGNE-ARDENNE	ARDENNES	VOUZIERES	CLUB NAUTIQUE VOUZINOIS	30	14	16	62	9	
23	CORSE	HAUTE-CORSE	SOLARO	A.S.C LES RIVES DU TRAVO	17	9	8	148	26	
24			BASTIA	ASPTT BASTIA NATATION	15	8	7	148	14	
25			BASTIA	TEAM BASTIA NATATION	<i>BILAN NON COMMUNIQUE</i>					
26			BASTIA	FUN BELUGA	5	1	4	78	23	
27	CÔTE D'AZUR	ALPES-MARITIMES	CANNES	CERCLE NAGEURS DE CANNES	13	6	7	155	20	
28	DAUPHINÉ-SAVOIE	ISÈRE	EYZIN PINET	DAUPHINS D'EYZIN-PINET	25	14	11	498	43	
29		SAVOIE	AIX LES BAINS	CERCLE DES NAGEURS AIX LES BAINS	30	10	20	580	30	
30	FRANCHE-COMTÉ	DOUBS	BESANCON	AVENIR NATATION BESANCON	26	15	11	499	41	
31	GUADELOUPE	GUADELOUPE	LE MOULE	LES DAUPHINS DU MOULE	17	11	6	340	20	

(Suite)

	REGION	DEPARTEMENT	VILLE	CLUB FFN SUPPORT	NOMBRE DE PARTICIPANTS	GENRE		SEANCES TOTALES REALISEES	JOURS DACTIVITE
						Féminin	Masculin		
32	ILE DE FRANCE	YVELINES	POISSY	CERCLE NAUTIQUE DE POISSY	14	11	3	354	19
33		HAUT DE SEINE	NANTERRE	ENTENTE SPORTIVE NANTERRE	10	7	3	126	28
34		VAL DE MARNE	VILLECRESNES	CN MARNE CHARENTON	10	0	10	200	22
35		VAL D'OISE	EAUBONNE	CL.INTERCOM.SP.N.EAUBONNE	11	5	6	226	42
36			SARCELLES	AAS SARCELLES NATATION 95	100	40	60	598	19
37	LANGUEDOC-ROUSSILLON	GARD	SAINT GILLES	ASSO.NAUTIQUE ST GILLES	6	3	3	42	11
38		HÉRAULT	SETE	DAUPHINS FC SÈTE	40	20	20	734	54
39			PALAVAS LES FLOTS	PALAVAS NATATION SAUVETAGE	25	15	10	277	36
40	LIMOUSIN	CREUSE	ANZEME	CN GUERET	5	2	3	63	16
41	LORRAINE	MOSELLE	SARREGUEMINES	CERCLE NAUTIQUE SARREGUEMINES	9	6	3	156	19
42		VOSGES	SAINT DIE DES VOSGES	CLUB SAUVETAGE SNR SAINT DIE	85	38	47	922	38
43	LYONNAIS	RHONE	LYON	LYON NATATION	7	5	2	77	20
44	MIDI-PYRENEES	HERS	L'ISLE JOURDAIN	SPLACH NATATION	58	25	33	844	45
45		LOT	BIARS SUR CERRE	ENTENTE BRETENOUX-BIARS	21	13	8	493	49
46	NORD-PAS-DE-CALAIS	NORD	DUNKERQUE	DUNKERQUE NATATION	29	12	17	491	40
47		PAS-DE-CALAIS	BOULOGNE/MER	SWIMMING CLUB BOULOGNE/MER	20	14	6	410	40
48			BETHUNE	STADE BETHUNOIS PELICAN CLUB	39	16	23	766	40
49	NORMANDIE	CALVADOS	CAEN	ENTENTE NAUTIQUE CAENNAISE	34	17	17	568	34
50			HEROUVILLE ST CLAIR	MARSOUINS D'HEROUVILLE	20	11	9	264	14
51		MANCHE	GRANVILLE	ESPÉRANCE VAILLANTE GRANVILLE	7	3	4	142	42
52	PAYS DE LOIRE	LOIRE-ATLANTIQUE	NANTES	NANTES NATATION PROMOTION	13	6	7	207	29
53		MAYENNE	LAVAL	STADE LAVALLAIS WATER POLO	11	3	8	205	10
54	PICARDIE	OISE	BEAUVAIS	BEAUVAIS AQUATIC CLUB	39	16	23	585	45
55			SENLIS	CERCLE DES NAGEURS SENLIS	126	78	48	2268	40
56		SOMME	ABBEVILLE	SPORT.CLUB NAT.ABBEVILLE	26	11	15	508	18
57	POITOU-CHARENTES	CHARENTE	BARBEZIEUX	CLUB NAUTIQUE BARBEZIEUX	31	18	13	385	25
58		CHARENTE-MARITIME	LA ROCHELLE	CANARDS ROCHELAIS	28	10	18	560	10
59			MARENNES	CN MARENNES DE BOURCEFRANC LE CHAPUS	15	6	9	339	40
60			SAINT HILLAIRE DE VILLEFRANCHE	NAUTIC CLUB ANGERIEN	10	4	6	133	35
61			AULNAY DE SAINTONGE	US AULNAY DE SAINTONGE	14	5	9	290	35
62		VIENNE	NEUVILLE DU POITOU	CLUB NAUTIQUE NEUVILLOIS	40	18	22	807	51
63	PROVENCE	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	MANOSQUE	E.P. DE MANOSQUE	24	10	14	411	24
<b>63</b> SITES	<b>24</b> REGIONS	<b>45</b> DEPARTEMENTS	<b>61</b> VILLES	<b>62</b> CLUBS	<b>1 541</b> PARTICIPANTS	<b>740</b> FILLES	<b>801</b> HOMMES	<b>25 560</b> SEANCES	<b>1 913</b> JOURS D'ACTIVITE

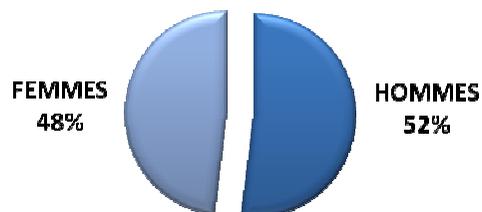
**1 541 pratiquants** ont participé à cette première édition de l'opération Savoir-Nager.

**Les 63 sites Savoir-Nager 2008 ont accueilli une moyenne de 24,5 enfants par site.**

## REPARTITION PAR SEXE

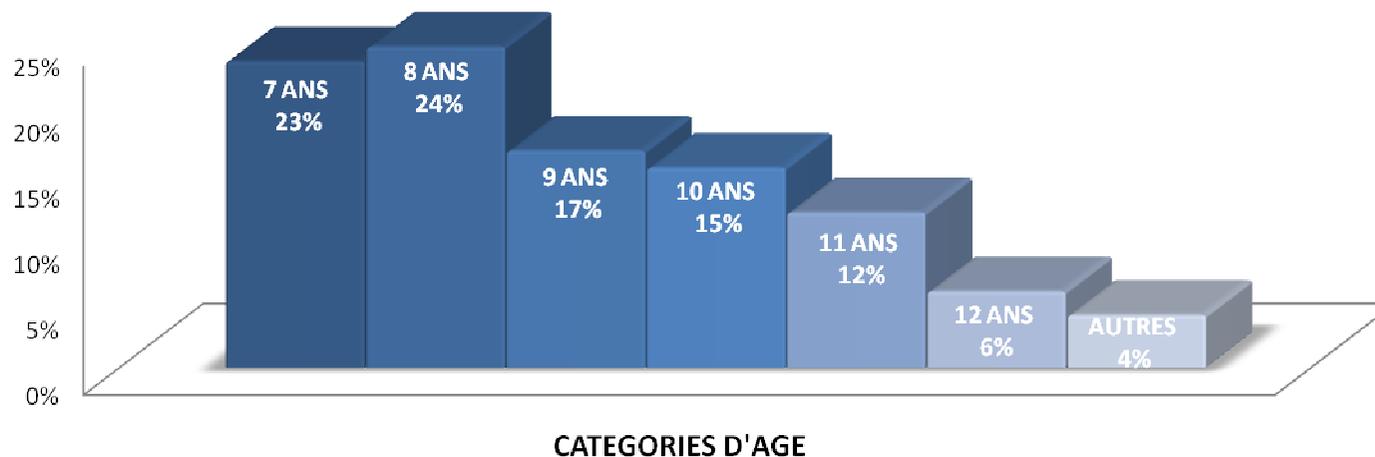
1 541 pratiquants ont participé à cette première édition, dont **740 étaient des filles et 801 étaient des garçons.**

### REPARTITION FEMMES/HOMMES



Pour cette première édition, il y a quasiment **parité de participation entre les filles et les garçons.**

### REPARTITION PAR TRANCHES D'AGE : *(en pourcentages)*



Il est à noter que :

- **Les enfants âgés de 7 et 8 ans représentent 47 %** du nombre total de participants.
- **Les jeunes âgés de moins de 7 ans ou de plus de 12 ans représentent 4%** du nombre total de participants.

# LES ACTIVITES

---

## PERIODE DES ACTIVITES

Pour cette année 2008, **1 913 jours d'activités ont été couverts** par l'ensemble des sites Savoir-Nager.

Cela représente **une moyenne de 30,4 jours d'activité par site Savoir-Nager**.

## FREQUENTATION

Pour l'ensemble des sites, **25 560 séances ont été mises en œuvre**.

**La fréquentation moyenne par pratiquant était de 16,6 séances par enfants.**

Il est à noter que :

- **14% des pratiquants** ont réalisé **moins de 10 séances**,
- **14% des pratiquants** ont réalisé **entre 10 et 14 séances**,
- **60% des pratiquants** ont réalisé **entre 15 et 20 séances**,
- **12% ont pris part à plus de 20 séances**.

## LES TESTS DU SAUV'NAGE

Sur les **1 541 participants** :

- **1 107 enfants ont passé le test Sauv'nage** (*soit 72% de l'ensemble des participants*).
- **731 enfants ont réussi le test** (*soit un taux de réussite de 66%*).

**731 enfants (48% du nombre total de participants) ont donc validé le test du Sauv'nage qui atteste des compétences minimales permettant d'assurer sa propre sécurité dans l'eau.**

# LOGISTIQUE ET MATERIEL

---

Malheureusement, pour cette première édition, les sites n'ont pu être livrés avant la deuxième quinzaine de juillet.

## LES SUPPORTS CONCUS POUR L'OPERATION SAVOIR NAGER

- 5000 affiches,
- 4500 attestations de participations,
- 5200 bonnets de bain,
- 500 tee-shirts.

## DOTATION PAR SITE

Chaque site a reçu la dotation suivante :

- 50 affiches Savoir-Nager,
- 50 attestations,
- 60 bonnets de bains,
- 6\* tee-shirts (\* : fonction du nombre d'éducateurs),
- 1 DVD Ecole de Natation Française,
- 50 livrets Sauv'nage,
- 500 dépliants de prévention des noyades (INPES).

# EMPLOI ET FORMATION

---

## EMPLOI

**Plus de 116 éducateurs ont pris en charge les activités de l'opération Savoir-Nager.**

Il est à noter que selon les structures :

- Des éducateurs ont été mis à disposition par les clubs.
- Des MNS des municipalités ont également largement contribué au développement des activités.
- Enfin, pour certaines structures des éducateurs ont été spécialement recrutés pour l'opération.

## FORMATION

**Les enfants inscrits dans le cadre de cette opération avaient la possibilité, à l'issue de 15 à 20 séances, de passer le test du « Sauv'nage ».**

La mise en place et la validation de ce test doivent être effectuées par des personnes titulaires de la formation « Evalueur ENF1 ».

Ainsi, avant le début de l'opération, la Fédération Française de Natation, par le biais de ses services Formation et Développement, a sondé l'ensemble des structures adhérentes au dispositif « savoir nager » afin d'apprécier si ces dernières disposaient de personnes titulaires de cette qualification requise par le cahier des charges ENF.

A l'issu de ce sondage, il est apparu que certaines structures ne disposaient pas de l'encadrement titulaire de cette qualification.

La Fédération Française de Natation, a donc demandé, quelques jours avant le lancement de l'opération à ses Ecoles Régionales de Formation des Activités de la Natation (ERFAN) de dispenser des sessions de formation « Evalueur ENF1 ». Les ERFAN suivantes Normandie, Languedoc Roussillon, Poitou Charente et Provence ont dispensées ces formations.

**Par ailleurs, pour les structures n'ayant pas eu l'opportunité de se former, le service Formation de la Fédération leur a proposé différentes solutions prenant en compte les besoins locaux:**

- **Des sessions de formation individualisées** dans les régions ont été mises en place par des Cadres Techniques Régionaux (CTR) missionnés spécifiquement pour des structures situées dans les régions suivantes : Pays de la Loire, Bretagne, Ile de France et Nord Pas De Calais.
- La même démarche a été initiée avec la contribution d'Assistants Techniques Départementaux (ATD) dans les régions des Pays de la Loire, de Picardie et d'Ile de France.
- Lorsque ces actions n'ont pu être mises en place, essentiellement pour des raisons de disponibilités des éducateurs concernés, le service Formation de la Fédération a proposé les solutions suivantes :
  - o Participation lors des passages des tests d'un évaluateur d'une structure FFN de sa région titulaire de L'ENF1,
  - o Participation lors des sessions de passages des tests d'un CTR de la région

**En outre, la Fédération Française de Natation a permis à 11 éducateurs émanant de 10 structures « Savoir-Nager » de bénéficier de sessions de formation personnalisées et d'être ainsi titulaire de la formation « Evalueur ENF1 ».**

# PARTENARIATS

---

## PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

Commanditaire de l'opération Savoir-Nager, le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par le biais de son Secrétariat aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie Associative a représenté le partenaire majeur de cette opération.

Il a alloué la subvention en faveur de la Fédération Française de Natation permettant de financer l'intégralité du dispositif. En outre, il a assuré une partie de la communication du dispositif auprès des pratiquants.

Il est à noter que tous les sites ayant développé l'opération Savoir-Nager ont bénéficié du soutien des collectivités locales pour la mise en œuvre du dispositif.

## PARTENAIRE TECHNIQUE

La Société Doublet qui participe à d'autres prestations au profit de la FFN a été en charge des aspects logistique.

Pour le bon déroulement de l'opération, elle a assuré :

- La réception de l'ensemble des supports,
- Le stockage de ce dernier,
- La préparation des kits d'animation à destination des sites selon l'ordre à servir délivré par la FFN,
- La vérification de conformité des adresses de livraison,
- L'acheminement de l'ensemble des supports à destination des sites,
- Le SAV après livraison des Kits.

Il est à préciser que la société Doublet n'est aucunement responsable des délais tardifs de livraison des supports.

# ECONOMIE DE L'ACTIVITE

Le tableau ci-dessous établit, par grands postes comptables, le bilan financier de l'opération Savoir-Nager 2008.

IDENTIFICATION	DEPENSES	RECETTES
<b>MSJSVA (COB 2008)</b>		<b>290 000 €</b>
<b>Ressource humaine (recrutement)</b>	<b>16 376 €</b>	
<b>Indemnités Forfaitaires et primes de résultats</b>	<b>98 385 €</b>	
<b>Création visuels et fabrication supports</b>	<b>48 864 €</b>	
<b>Supports pédagogiques ENF</b>	<b>2 147 €</b>	
<b>Logistique</b>	<b>5 753 €</b>	
<b>Formation d'Evaluateurs ENF 1</b>	<b>562 €</b>	
<b>Divers</b>	<b>2 600 €</b>	
<b>TOTAL :</b>	<b>174 687 €</b>	<b>290 000 €</b>
<b>SOLDE :</b>	<b>115 313 €</b>	

Le solde créditeur observé pour 2008 est provisionné pour le développement de la prochaine édition de l'opération Savoir-Nager.

Il est à noter, pour 2008, que :

- Le coût moyen d'un site Savoir-Nager s'élevait à : 2 773 €,
- Le coût moyen par pratiquant s'élevait à : 113 €,
- Le coût moyen par pratiquant d'une séance d'une heure s'élevait à : 6,8 €.

# TROISIEME PARTIE

---

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

# CONCLUSION

---

Dans cette partie, nous mettrons en avant les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de cette première édition de l'opération Savoir-Nager 2008 mais également les points positifs du développement de ce dispositif.

## DIFFICULTES RENCONTREES

- 1) Le délai pour préparer et mettre en place l'opération était trop court.
- 2) Aucune instruction de la Direction des Sports n'a été émise auprès de ses services déconcentrés. Ainsi, certaines directions régionales et/ou départementales ont refusé de soutenir ou de mettre en place le dispositif.
- 3) Les délais dans les prises de décisions du service communication du Secrétariat d'Etat aux Sports ont retardé la création et la fabrication des supports de l'opération Savoir-Nager. De fait, les supports ont été livrés dans la deuxième quinzaine de juillet. Ce retard a induit le retrait de certaines structures Savoir-Nager qui n'ont pu communiquer localement sur cette initiative.
- 4) De nombreux Maître Nageurs du syndicat SNPMNS se sont opposés à l'opération qui venait, selon eux, concurrencer les leçons individuelles saisonnières dispensées par les MNS.
- 5) Des municipalités, confrontées à la réticence ou au refus des MNS de leur piscine, ont dû renoncer à mettre le dispositif en place.
- 6) Des associations, qui se sont portées candidates, n'ont pas développées les conditions nécessaires pour mettre en place le dispositif.
- 7) Des associations n'ont pu mettre en œuvre l'opération car leurs éducateurs étaient en congés à cette période.
- 8) Des associations n'ont pu mettre en place le dispositif car l'aide financière proposée ne couvrait pas les frais liés à la rémunération du personnel .
- 9) Des directions de piscines n'ont pas souhaité modifier leurs plannings d'accueil des usagers en cette potentielle forte période d'affluence du public et n'ont donc pas permis la mise en œuvre du dispositif dans les conditions requises.
- 10) Certaines municipalités et associations ne disposaient pas de l'encadrement suffisant pour prendre en charge ces activités.

- 11) Des piscines extérieures et/ou sites Nagez Grandeur Nature, directement dépendantes des conditions climatiques, n'ont pas souhaité poursuivre la mise en œuvre du dispositif pour cause de taux d'inscriptions trop faible.
- 12) Capacité d'accueil limitée de quelques structures qui n'ont pu répondre à toutes les demandes d'inscription.
- 13) Un temps insuffisant pour mettre en place des solutions adaptées aux difficultés rencontrées.

## POINTS POSITIFS

- 1) La principale réussite de cette opération Savoir-Nager réside dans la mise en place de cette première édition, malgré les délais impartis à sa mise en œuvre.
- 2) Le financement du dispositif par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par le biais du Secrétariat d'Etat aux Sports.
- 3) Des cours d'apprentissage gratuits (*hors coût de licence/assurance fixé à 15 euros par pratiquant*) qui ont profité aux familles ; notamment les plus modestes.
- 4) L'intérêt des enfants et des parents manifesté pour cette opération.
- 5) Le nombre d'enfants (*1 541*) accueilli et le nombre de séances mises en œuvre (*25 560*) pour cette première édition.
- 6) *731* enfants (*48% du nombre total de participants*) ont validé le test du Sauv'nage qui atteste des compétences minimales permettant d'assurer leur propre sécurité dans l'eau.
- 7) La couverture médiatique et la communication locale, régionale et nationale faites autour de cette opération a profité aux clubs et aux municipalités inscrites dans le dispositif mais également à la FFN, au Secrétariat d'Etat aux Sports et au Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.
- 8) Les supports, aux couleurs de l'opération, remis aux pratiquants.
- 9) La promotion du Sauv'nage de l'Ecole de Natation Française.
- 10) La sensible augmentation du nombre de licences pour les clubs et la FFN.

**Compte tenu de ces dispositions, il semble qu'il serait opportun de reconduire cette opération en proposant néanmoins des améliorations à son développement.**

# PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

---

Il s'agit dans cette partie de proposer des opportunités d'amélioration pour le dispositif existant et d'envisager des perspectives d'évolution pour les futures éditions.

## AMELIORATION DU DISPOSITIF 2008

Pour améliorer le dispositif développé en 2008, nous proposons que :

- L'annonce de la reconduction de cette opération, avec son financement, soit effective dans le premier trimestre de l'année 2009,
- La communication interne du MSJSVA soit accentuée en faveur des services déconcentrés de l'Etat,
- Une campagne de communication à destination des municipalités puisse être engagée,
- Les services de communication du MSJSVA et de la FFN puissent établir des relations en amont du lancement de l'opération,
- La période de développement des activités puisse être étendue au mois de juin, *(pour les clubs d'été)*
- Les enfants puissent être accueillis à partir de 6 ans,
- Les centres de loisirs soient associés à la démarche,
- S'adresser en priorité aux publics cibles ou en difficultés,
- Des visites de sites Savoir-Nager puissent être organisées.

## PERSPECTIVES 2009

Si le dispositif est reconduit pour 2009, nous envisagerions :

- **D'ouvrir le dispositif** opération Savoir-Nager **aux 18 fédérations membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques.**
- **D'être fort d'un réseau de 150 sites Savoir-Nager** sur l'ensemble du territoire.
- **D'accueillir 3 000 pratiquants.**
- **De développer 50 000 séances.**
- **Pour 150 sites potentiels le coût de l'opération peut être évalué, sur les mêmes bases financières que 2008, à 400 000 euros.**